



## COMMUNIQUE de presse du GHT 93-95

**Jeudi 17  
novembre  
2016**

# GHT 93-95 : vers la consolidation du projet médical partagé et d'une gouvernance équilibrée

Les membres du comité territorial des élus (Ctel) du CH de Saint-Denis et du CH de Gonesse se prononceront avant la fin du mois sur la proposition faite par Christophe Devys, DG de l'ARS, qui a désigné le CH de Saint-Denis comme établissement support du GHT regroupant les deux centres hospitaliers. Cette proposition fait suite à une phase de concertation ouverte depuis le mois d'octobre entre l'ARS, les représentants des établissements et les élus du territoire.

Les groupements hospitaliers de territoire, institués par la loi de modernisation du système de santé, ont pour but de garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre les hôpitaux publics autour d'un projet médical partagé.

Nos deux établissements prennent acte de cette proposition de l'ARS et s'engagent, dès à présent, à continuer de construire ensemble un projet partagé et à porter une vision de l'excellence des soins de qualité au service des patients de notre territoire Plaine de France.

Conscients que les coopérations se développent uniquement dans le respect de tous les partenaires, nous continuerons à formaliser une gouvernance équilibrée entre les deux établissements.

Dans la convention constitutive approuvée par l'ARS le 1er juillet 2016, les membres du comité stratégique du GHT avaient déjà fait le choix d'un partage dans la gestion opérationnelle des fonctions supports. De plus, toute décision relevant du GHT passe par ce même comité stratégique. Ce dernier est composé à parité entre les deux établissements de représentants du corps médical, des membres de la direction, ainsi que les représentants de l'APHP.

Le projet du GHT marque la volonté des deux établissements de porter la double nécessité de consolider les deux hôpitaux, d'une part, et de renforcer l'offre publique, d'autre part, sur un territoire confronté à une carence en médecine de ville et à une gestion complexe de la précarité notamment.

Nos équipes hospitalières ont besoin d'un projet de coopération constructif, « gagnant/gagnant » et de travailler en toute sérénité. Nous souhaitons accompagner le corps médical dans la constitution du collège médical du GHT réunissant nos deux Commissions Médicales d'Établissement.

Nous encourageons les cadres et cadres supérieurs de santé à continuer leur excellent travail sur le projet de soins partagé qui sera proposé à l'ARS en juillet 2017.

Conscients de la nécessité de développer notre partenariat avec le CHU d'Ile-de-France, nous veillerons également à densifier la participation des équipes du GHT à des groupes de travail tripartites sur le développement des filières de soins et de recours et à des protocoles de recherche clinique ou épidémiologique conduits, au sein du territoire, en lien avec le GH-HU-PSSD de l'APHP.

Souhaitant continuer à optimiser l'offre de soins sur notre territoire, nous accorderons une attention particulière à entreprendre un travail partenarial de qualité avec les organismes privés et le secteur médico-social. Nous poursuivrons notre implication au sein des contrats locaux de santé et plus largement, notre lien privilégié avec l'ensemble des collectivités territoriales.

Nous tenons à saluer le travail remarquable engagé jusqu'alors par les équipes médicales, paramédicales, techniques et administratives des deux établissements.

**Yolande Di Natale**  
Directrice du CH de Saint-Denis

**Catherine Vauconsant**  
Directrice du CH de Gonesse

**François Lhote**  
Président de la CME de Saint-Denis

**François Venutolo**  
Président de la CME de Gonesse